

UTBM BELFORT MONTBELIARD

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Assistant-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UTBM BELFORT MONTBELIARD, session 2026

Le Directeur de L'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Assistant-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UTBM BELFORT MONTBELIARD, au titre de l'année 2026 :

Madame BAALA CANALDA Oumaya, maitre de conférences des univ. hc ech ex, présidente, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sevenans.

Monsieur BRUNEL Jean-François, ingénieur de recherche hors classe, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et Scol, Besançon.

Monsieur JACQUET Jean-Michel, ingénieur d'études, Université Marie et Louis Pasteur, Besançon.

Madame COLLAS Amandine, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sevenans.

Fait à

, le

17.9.26

Par délégation,
la Directrice Générale des services,

Virginie FICHTER